



CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

UMR 6587

Section 37

Section CNU 05

RAPPORT SCIENTIFIQUE

Projet 2012 - 2015

65, Boulevard François Mitterrand, B.P. 320

63009 Clermont-Ferrand Cedex 1- France

Tel. 04 73 17 74 00, Fax 04 73 17 74 28

Web site : www.cerdi.org

Septembre 2010

Le Projet

I-1 Auto-analyse du CERDI

Forces

Animation thématique de la recherche. Le CERDI bénéficie d'un capital social important constitué par son activité de recherche avec les réseaux nationaux et internationaux opérant en son domaine. Dans le cadre hexagonal, le laboratoire est l'animateur du groupement de recherche du CNRS (GDR 2989) : *économie du développement et de la transition*, renouvelé en 2009. Ce GDR est actuellement placé sous la responsabilité du Professeur Jean-Louis Combes. Il fonctionne par journées thématiques, mais aussi par organisation de colloques à large audience. Depuis l'origine, le GDR développe ses activités en relation avec les structures équivalentes du CNRS, notamment le GDR « *monnaie, banque, finance* » et le GDRI *Méditerranée*. Le renouvellement du GDR a donné lieu à une extension internationale du réseau par manifestation d'intérêt de certains chercheurs des universités européennes, notamment anglaises (Université du Sussex) et suisses (Universités Genève, Lausanne, Zurich). Cette projection extra-hexagonale se manifeste également à travers la participation de plusieurs chercheurs à des réseaux internationaux comme le *Global Development Network* ou *European Research Development Network*.

Articulation formation recherche. Le laboratoire bénéficie du caractère intégré, en un même lieu, de la formation et de la recherche. Il est donc illustratif de l'esprit de formation à la recherche par la recherche. Une des conséquences de ces relations est la qualité des interactions qui facilitent l'insertion professionnelle des diplômés en général et des docteurs plus particulièrement. Hors universités dans le monde anglo-saxon, le CERDI est l'un des principaux pourvoyeurs d'économistes dans les organismes internationaux avec, chaque année, plusieurs recrutements à la Banque mondiale ou au FMI.

Une production scientifique de qualité et en augmentation. Cette production a progressé quantitativement et cette tendance s'est conjuguée avec une meilleure pénétration des revues à comité de lecture. On peut noter une élévation du nombre d'articles dans les supports scientifiques bien classés par l'AERES et le CNRS (Comité national de la section 37), que ce soit au niveau des revues de l'économie générale (*American Economic Review*,

Journal of Economic Theory, Review of Economics and Statistics, Journal of Public Economics...) ou des revues de champ concernant la thématique disciplinaire du développement et de la transition : *Journal of Development Economics, World Development...*

L'ouverture sur les organismes publics en charge de la promotion du développement :

Le CERDI est en relation étroite avec les organismes nationaux (AFD, Ministère des affaires étrangères, Ministère des Finances...) et internationaux (Banque mondiale, FMI, OMC ...) en charge de la promotion du développement. Il renforce ainsi sa capacité d'insertion professionnelle en même temps que son utilité sociale par l'aide aux décisions publiques.

Un nombre de chercheurs CNRS élevé. Le CERDI a la chance de pouvoir disposer de 8 chercheurs de l'établissement public. Dans le paysage des sciences de l'homme et de la société, cette contribution en ressources humaines est appréciable. Pour la section 37 « *économie et gestion* », ce nombre situe le laboratoire parmi les structures où l'apport du CNRS en personnels de recherche est le plus significatif.

Des recrutements réguliers d'enseignants chercheurs. Sur le pôle clermontois, l'unicité de laboratoire en économie avec un affichage à la fois général sur les questions économiques et resserré sur une thématique ciblée s'avère toujours bénéfique. L'élargissement du CERDI a pu en effet se réaliser à travers des postes de Maîtres de conférences et de Professeurs plus importants que ne l'impliquait la couverture du flux de sortie (mobilité géographique, départs en retraite). Cette dynamique de recrutement a permis de relever le défi de la publication. Parallèlement, le CERDI peut compter sur la présence de nombreux professeurs invités venant de la plupart de grandes universités européennes (Oxford, Amsterdam, Sussex, Genève...) ou américaines (Harvard, Berkeley, Chicago...). Cette présence est un facteur de renforcement du maillage entre la recherche et l'enseignement.

Une visibilité internationale reconnue. Les publications comme l'insertion professionnelle des diplômés témoignent de la capacité d'attraction du CERDI dans le paysage international. Une preuve de visibilité a été récemment donnée par le classement effectué en, 2009, par un organisme public espagnol le *Consejo Superior de Investigaciones Científicas* (CSIC). Plus de 7 000 organismes dans le monde, toutes disciplines confondues, ont été identifiés et classés en fonction de leur performance globale. Parmi les 720 structures de recherche présentant une relation formelle avec le CNRS, le CERDI figure entre la 48^{ième} et la 232^{ième} place, respectivement pour le nombre d'articles, les rapports et citations académiques et

pour la taille des fichiers de recherche. Le Revue d'économie du développement dont le laboratoire gère l'ensemble des activités concourant à la publication a par ailleurs été récemment classée par *Applied Economics* comme étant une des principales revues françaises d'influence dans le monde.

Faiblesses

Répondre à l'élévation constante de la masse critique. Le regroupement des unités de recherche permet, dans les grandes agglomérations, de trouver les moyens de répondre rapidement à l'objectif de croissance des effectifs permanents. Sur Clermont-Ferrand, les économies d'échelle sont impossibles à l'intérieur du domaine, contrepartie de l'avantage résultant de l'unicité de laboratoire d'économie sur le site. Les économies de variété se structurent dans la pluridisciplinarité, notamment avec les juristes et les spécialistes de sciences politiques. D'une certaine manière, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) y concourt à travers la thématique du développement international où le CERDI joue le rôle de leader. Le partenariat *extra muros* s'est également développé dans le domaine économique *stricto sensu* avec des universités dont certaines font bien figurer le développement international parmi leurs objectifs de recherche. Les collaborations avec l'Université de Paris 1 sont anciennes et sont appelées à se développer tout comme celles avec l'Université d'Orléans, deux établissements avec lesquels nous faisons vivre une école doctorale sur une base qui permet de tisser un esprit coopératif.

La logique de travail par axe de recherche est encore émergente. La préférence est de privilégier les réflexions et l'analyse critique au niveau des séminaires de laboratoire plutôt que sur les effectifs étroits relevant de chacun des axes. La diminution du nombre de ces axes, passés de cinq à trois sur le quadriennal qui s'achève, n'a pas fondamentalement modifié la donne. Tout en reconnaissant un axe dominant, les personnels continuent de privilégier l'adhésion à plusieurs axes, permettant ainsi d'embrasser la diversité de leur travail. Jusqu'ici, cette pluri-appartenance n'a pas été un véritable problème. Elle a contribué à créer une ambiance collaborative entre tous et constitue un facteur de partage des problématiques et des résultats de recherches.

L'environnement local et la pluridisciplinarité. L'articulation du PRES a consacré le développement international comme un des axes d'échanges interdisciplinaires. Ces derniers ont progressé et dans une assez large mesure on peut dire que le CERDI joue son

rôle d'animateur avec des politistes et juristes, respectivement sur les notions de gouvernance et d'institutions (droits de propriété...). Les relations avec les gestionnaires sont plus faibles et difficiles à promouvoir du fait de leurs spécialisations thématiques (marketing). Globalement, le PRES est en soi un enjeu de taille et contribuera aux décloisonnements. Il appellera à des collaborations qui seront source d'inflexions dans les trajectoires de recherche du laboratoire. Le CERDI entend toutefois demeurer prudent, se protéger de collaborations tous azimuts qui pourraient altérer la visibilité et la cohérence de sa recherche et d'une certaine manière, le souci de promotion de l'excellence sur son affichage d'économie du développement international. Non seulement cette démarche a fondé l'identité et la réputation du CERDI, mais elle motive la prise de risques actuelle du CNRS sur la constitution, à travers ce laboratoire, de l'un des premiers « centres d'excellence » en SHS (*Cf infra*, les opportunités).

Risques

Le bassin d'emplois régional complique les recrutements. Sur le fond, notre établissement est ouvert aux primo-recrutements externes à concurrence d'un pourcentage au moins égal à 50%. En d'autres termes, plus de la moitié des maîtres de conférences doivent avoir accompli leur thèse en dehors de l'établissement. L'économie avait déjà adopté cette convention lorsque l'université d'Auvergne l'a érigée en principe. Ce pourcentage de 50% peut paraître modeste, mais la difficulté d'insertion des conjoints (es) amène à le considérer comme réaliste et déjà difficile à tenir sans faire courir au laboratoire les inconvénients d'un *turnover* excessif. Jusqu'ici, l'activité du CERDI n'a pas été pénalisée par des dissociations entre l'université où se dispensent les services d'enseignement et l'université de rattachement de l'enseignant chercheur. Il n'en demeure pas moins que l'économie et la géographie de la région compliquent la politique d'ouverture des recrutements en raison d'un bassin d'emplois étroit.

Le magistère et la relation formation recherche. Le magistère a été un élément de renforcement de la relation entre la formation et la recherche. Il a été un moyen de communication, un facteur d'attractivité des bons étudiants au niveau L1 et de conduite de thèses avec une insertion professionnelle en adéquation avec la formation supérieure. La banalisation du *magistère* qui deviendrait un simple Diplôme d'Université (DU), sans label national, fragiliserait la venue des bons étudiants en notre région.

Mobilités géographiques des personnels et formation des salaires. L'univers libéral crée un véritable marché international de la recherche. Il stimule les incitations à la polarisation, à la mobilité vers des grandes universités, notamment étrangères ou vers des institutions internationales. Ces mobilités sont sous-tendues par des espérances de gains démontrant des écarts appréciables avec les rémunérations de la fonction publique française. Sous l'effet conjugué de la province lointaine et des jeux de rémunérations formées sur des bases libérales, le laboratoire peut être confronté à des défis jusqu'ici inconnus.

Le développement de la concurrence externe. Le domaine de recherche du CERDI connaît une évolution longue avec une disparition progressive de l'économie de transition et l'insertion d'une partie de l'économie du développement, en l'occurrence l'étude des trajectoires des pays à revenu intermédiaire, dans le corpus général de l'économie globalisée ou mondialisée. Le cas des économies dans les « trappes de pauvreté » est un des atouts de recherche de l'unité, mais, le sujet est de plus en plus abordé dans une interaction disciplinaire.

Les pressions administratives et leurs implications sur la recherche. Le maintien de l'attractivité d'un laboratoire implique des activités d'administration qui détournent les personnels de la recherche proprement dite (recrutement, appels d'offres, gestion de l'information, procédures d'évaluation, insertion des doctorants). A cela s'ajoutent des engagements de personnels CERDI dans des postes de haute responsabilité dans l'établissement universitaire.

Les personnels d'administration et d'accompagnement de la recherche. Le CERDI a une pyramide des âges qui est particulièrement défavorable pour ses IATOS et ITA. Non seulement les recrutements au titre du CNRS et de l'Université ne sont pas à la hauteur des besoins, mais les conditions d'un renouvellement ne sont pas garanties alors même que l'activité contractuelle propre ne permet pas d'engager des agents autrement que sous une forme temporaire. Sur la prochaine contractualisation, près des deux-tiers des agents ITA et IATOS seront éligibles à la retraite. Sans un effort des tutelles, toute l'activité administrative reposera sur les enseignants chercheurs et chercheurs au risque de les distraire de la recherche proprement dite et de pénaliser l'effort de publication dans le sens d'une poursuite de l'excellence.

Opportunités

La perspective de l'élargissement et du renouvellement des personnels enseignants chercheurs. Dans les prochaines années, le recrutement au niveau des maîtres de conférences devrait demeurer soutenu compte tenu du calendrier de départ en retraite. Le CERDI bénéficiera directement de ces recrutements de par l'unicité de laboratoire économique sur le site clermontois. En revanche les nouveaux recrutements de chercheurs CNRS seront difficiles.

Le CERDI : Centre d'excellence. Le CNRS-INSHS a conféré à l'unité des moyens financiers additionnels lui permettant de devenir un *Centre d'excellence* sur son domaine thématique de l'économie du développement et de la transition. Ce label, conféré pour deux ans (2010-2011), donne à l'unité la possibilité de jouer à la fois de son rôle d'animateur et de recevoir, en retour, des chercheurs acceptant de résider temporairement sur le site clermontois pour des collaborations conduisant à l'écriture d'articles.

Fondation pour les Etudes et la Recherche sur le Développement International (FERDI). Cette fondation, que préside le Professeur Patrick Guillaumont, est dans la proximité géographique immédiate du CERDI. La Fondation s'efforce de promouvoir la contribution des travaux français et européens dans le débat international sur les grandes questions de développement. Elle favorise la compréhension du développement économique international et des facteurs qui l'influencent. Elle soutiendra les activités de recherche par le financement d'études et par la mise en place d'une incitation à la publication selon les standards de qualité retenus par le CNRS et l'AERES.

Les relations entre le CERDI et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Le CERDI est déjà reconnu par l'IRD comme un partenaire en capacité d'héberger des chercheurs de cet établissement public travaillant dans le domaine de l'économie du développement et de la transition. Ses relations sont encore faiblement institutionnalisées. Deux chercheurs ont actuellement une convention d'hébergement et l'objectif est de pouvoir associer le CERDI à des primo-recrutements, ce que la politique de concentration des moyens de L'IRD ne permet pas encore.

Le CERDI et les collectivités locales. La réflexion sur l'économie internationale n'a pas toujours reçu l'attention de ces collectivités. Les objets et les méthodes d'analyse du CERDI

ne sont pas toujours en compatibilité avec ce à quoi elles aspirent. Le CERDI a toutefois trouvé leur compréhension et soutien, notamment au niveau du Conseil Régional d'Auvergne, qui a soutenu les recherches sur la Chine et plus récemment, un Contrat d'Objectifs Partagés réunissant le CNRS, à travers l'INSHS, et l'Université d'Auvergne.

I-2 Projet et objectifs scientifiques

Ce projet garde la même articulation que le précédent contrat quadriennal. Il est centré sur trois axes mobilisateurs dont le compte rendu ci-dessous mentionne à la fois les grandes orientations de recherche, mais également la composition en termes de personnels permanents ainsi que les collaborations internes (doctorants) et externes (chercheurs ou enseignants associés).

Axe 1 : Les comportements microéconomiques et le développement

Responsables : Professeurs Vianney Dequiedt et Grégoire Rota- Graziosi

Sous cet axe, quatre thématiques feront l'objet d'une attention particulière que l'on évoque succinctement. Deux grands sujets seront particulièrement structurants et novateurs par rapport aux recherches jusqu'ici réalisées ; l'un relèvera de l'étude de la gouvernance locale et supranationale, l'autre, de caractère pluridisciplinaire, traitera de la fécondité et de ses relations avec la scolarisation au Sénégal et à Madagascar, de l'impact de cette fécondité sur le bien-être des femmes. Dans les deux cas, ces projets devraient être diligentés sur fonds produits par des appels d'offres (ANR, Hewlett-AIRD-AFD). Ces projets seront menés en relation avec des partenariats internationaux, notamment avec des chercheurs de l'Université de Montréal pour le premier, de l'université de Cornell pour le second.

A) Economie de la production et des marchés agricoles

Les activités de recherche prendront pour objet les thèmes suivants : formation des prix agricoles en Afrique de l'Ouest, impact des unités de transformation agroalimentaires (Burkina Faso, Mali, Sénégal), produits d'assurance indicielle pour les producteurs de café au Guatemala.

1) Formation des prix agricoles : le rôle de l'information climatique

Les stratégies de sécurité alimentaire accordent une place essentielle aux marchés pour la satisfaction des besoins alimentaires des populations. L'efficacité de ces stratégies, fondées sur la théorie des avantages comparatifs, suppose que les individus aient la capacité d'exprimer une demande alimentaire et que les marchés soient efficaces (Sen, 1982). Or, il existe très peu d'études sur l'efficacité des opérations d'arbitrage temporel sur les marchés céréaliers sahéliens. Les recherches vont se focaliser sur le rôle de l'information climatique dans la formation des prix céréaliers au Sahel. Les conditions météorologiques durant les phases critiques de maturation des plantes jouent ici un rôle déterminant sur la récolte future. Dans les pays étudiés, l'information sur les conditions météorologiques est contrôlée par les pouvoirs publics et sa diffusion peut être sujette à des phénomènes d'économie politique.

Une première piste de recherche sera consacrée à des tests de l'efficacité informationnelle des marchés céréaliers combinant les données de prix et les données météorologiques. L'objectif sera de déterminer s'il est possible d'améliorer l'efficacité des opérations d'arbitrage temporel sur les marchés du mil, et donc, la sécurité alimentaire, à partir de l'information apportée par les données climatiques. Une deuxième piste de recherche sera consacrée à l'analyse de la dynamique des prix céréaliers durant les phases de crises alimentaires et à la recherche de bulles spéculatives. La démarche suivie consistera à estimer une équation de la valeur fondamentale du prix du mil dérivée d'un modèle de marché avec stockage (Pindyck et Rotemberg 1990, Wright and Williams, 1982), puis à calculer les bulles potentielles comme l'écart entre le prix courant et la valeur fondamentale de l'actif. Les propriétés statistiques des bulles seront mises en évidence à l'aide de modèles autorégressifs non linéaires (TAR).

2) Impact des plateformes multifonctionnelles (Burkina Faso, Mali)

Cette recherche collective implique des chercheurs du CERDI, de l'IHEID (Genève) et de plusieurs organismes africains : IDR (Bobo Dioulasso), IER (Bamako), Université Gaston Berger (Dakar). L'objectif de cette recherche est d'identifier, dans les pays africains mentionnés, l'impact de petites unités de transformation agricoles appelées plates-formes multifonctionnelles (PFM), principalement utilisées pour la mouture des céréales et le broyage de fruits à coques. Le secteur traditionnel de la transformation agroalimentaire constitue une source importante de revenus pour les femmes. La mécanisation des opérations de transformation agricole leur libère du temps de travail et leur permet d'accéder à des marchés

à plus forte valeur ajoutée. L'objectif du programme est d'évaluer l'impact des unités agricoles de transformation sur la pauvreté monétaire et la pauvreté des capacités, les inégalités de genre et la santé des enfants en milieu rural. Le premier passage de cette recherche sera finalisé en 2011.

3) Assurance indicielle pour les coopératives de producteurs de café au Guatemala

Ce projet de recherche est entrepris par Vianney Dequiedt, conjointement avec A. de Janvry, B. Sadoulet (Université de Californie, Berkeley) et C. McIntosh (Université San Diego). Il s'agit d'étudier la mise en place de polices d'assurance pour protéger les petits producteurs de café guatémaltèques des aléas climatiques. Ces polices d'assurance sont indiciaires, c'est-à-dire que l'évènement déclencheur des paiements aux assurés est la valeur prise par un indice climatique (la pluviométrie en général). Ce projet, qui a été présélectionné, sera financé par l'US-AID (*Index Insurance Innovation Initiative*). L'étape suivante sera de proposer un programme pilote de long terme.

B) Gouvernance supranationale et infranationale

Un projet de demande de financement auprès de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) a été porté par G. Rota-Graziosi pour 2010-2012. Ce projet, nommé GLOCAL, vise à rapprocher deux thèmes souvent traités de façon isolée : la gouvernance supranationale et infranationale. En effet, la fourniture optimale de biens publics mondiaux est particulièrement délicate, car elle relève d'une double défaillance. La première défaillance est directement liée à la fourniture sous-optimale des biens publics par le marché. Depuis Samuelson (1954), un bien public est défini par sa non-rivalité et sa non-exclusion dans la consommation. Hirshleifer (1983, 1985) a renouvelé cette approche en soulignant le rôle prépondérant des technologies d'agrégation des contributions individuelles à l'offre de ces biens. Outre la sommation des contributions, hypothèse traditionnellement retenue en économie publique, cet auteur a défini des biens publics de type maillon faible ou maillon fort. Ainsi, pour les premiers, la quantité finale du bien dépend du pays le moins efficace (i.e. celui dont la contribution est la plus faible). Les grandes pandémies en sont l'illustration la plus flagrante. A l'opposé, la quantité des biens publics de type maillon fort varie selon la contribution du pays le plus efficace. L'exemple généralement retenu est la connaissance scientifique. La seconde défaillance est particulière aux biens publics globaux, car elle est induite par la notion de souveraineté des Etats. Une solution évidente est l'intégration politique, en d'autres termes, l'abandon partiel de la souveraineté. En se coordonnant ou en coopérant, les pays abandonnent une partie de

leurs compétences au profit d'une institution supranationale ou en s'interdisant certains comportements. Lorsque les pays diffèrent sensiblement par leurs revenus, cette coopération peut induire des transferts monétaires ou en nature. Une interaction apparaît entre les différents types de transfert, les mécanismes d'allocation et la qualité des politiques des pays receveurs (*cf. Cohen et al., 2006*).

En parallèle à l'intégration politique des pays, ceux-ci se sont également réorganisés afin d'améliorer leur efficacité. La décentralisation est présentée par ses partisans comme un moyen d'améliorer la gouvernance politique en rapprochant les décideurs publics des populations concernées. En effet, en réponse aux échecs des états centraux à assurer le développement et à limiter le risque de conflit civil dans des pays en développement, pays souvent ethniquement fragmentés, la décentralisation a été perçue comme un moyen d'assurer la stabilité politique, d'améliorer la responsabilité des leaders locaux, d'accroître l'efficacité des politiques publiques et, finalement, de réduire la pauvreté. Ainsi, durant les années 1990, un grand nombre de pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne, se sont engagés dans un processus de décentralisation suivant l'exemple de l'Inde et de la Chine.

Deux principaux arguments sont généralement évoqués dans la littérature pour justifier la décentralisation : le « principe de proximité » et le « principe de compétition ». En transférant une partie des compétences du gouvernement central vers des niveaux de gouvernement inférieurs (régions, provinces, communes), la décentralisation permettrait une réduction des asymétries informationnelles entre gouverneurs et gouvernés. En effet, les gouverneurs locaux sont supposés avoir une meilleure connaissance des besoins et préférences locales. Faguet (2004) montre, par exemple, que la décentralisation en Bolivie a amélioré l'adéquation entre les investissements publics et les besoins locaux. Alderman (2002), Bardhan et Mookherjee (2005) ou encore Galasso et Ravallion (2005) ont démontré que les élus locaux gèrent de manière plus efficace les programmes de lutte contre la pauvreté grâce à l'avantage informationnel dont ils disposent par rapport au gouvernement central. Selon le théorème de décentralisation d'Oates (1972), en l'absence d'externalités et d'économies d'échelle, la décentralisation serait toujours préférable à la centralisation puisqu'elle permet une meilleure adaptation à l'hétérogénéité des préférences. De plus, la décentralisation est souvent considérée comme un moyen d'accroître la responsabilité des élus locaux, qui sont directement sous le contrôle de leurs électeurs.

Selon le « principe de compétition », la décentralisation permettrait d'accroître l'efficacité des dépenses publiques. Cette approche a été formalisée par Tiebout (1956) avec le modèle de « vote avec les pieds » : les électeurs-contribuables sanctionnent ou récompensent les gouvernements locaux en se déplaçant selon les préférences qu'ils ont en termes de dépenses publiques et de taxes. Ces mouvements induisent une compétition entre les juridictions. L'hypothèse critiquable de cette analyse concerne le coût supposé très faible de migration. Cependant, même en l'absence de mobilité, la décentralisation peut induire une compétition par comparaison (Salmon, 1987). En effet, dans un contexte d'asymétrie d'information entre les électeurs et les décideurs, les premiers peuvent utiliser les performances des gouvernements voisins de manière à évaluer dans quelle mesure leurs élus méritent de rester en poste ou non. Soumis à cette pression, les élus locaux sont encouragés à améliorer la fourniture des biens publics locaux par rapport à celle de leurs voisins.

Le projet cherche à répondre à trois séries de questions :

- (1) Elaborer une analyse multi-niveau de la gouvernance publique. Quel arrangement multi-niveau de gouvernance permet le développement international et assure une fourniture optimale de biens publics ?
- (2) A l'échelle internationale, quels types de biens publics justifient une stratégie de coordination versus coopération ? Selon le bien public global considéré, la coopération (coordination) entre Etats souverains est-elle possible ? Si oui, sous quelles formes : apparition d'un leadership mondial, multilatéralisme, coopérations renforcées ?
- (3) Apprécier l'efficacité de la décentralisation dans différents champs. La décentralisation permet-elle d'améliorer l'efficacité des dépenses de santé, d'éducation, d'environnement (déforestation), sécurité ? Quels sont les mécanismes qui régissent les transferts entre le gouvernement central et les collectivités locales ? Ces transferts sont-ils motivés par des raisons d'équité, d'efficacité ou des raisons de proximité politique entre l'élu local et le gouvernement central ?

C) Fécondité, scolarisation et travail: déterminants et conséquences

Ce projet, qui s'inscrit dans un contrat de recherche *Hewlett-AIRD-AFD*, sera conduit par plusieurs chercheurs dont M. Audibert et P. Plane. Il profitera de la mutation vers le CERDI de D. Sahn, professeur à Cornell, sur un dispositif de type chaire d'excellence. Certaines décisions, que sont amenées à prendre les jeunes filles et leur famille en matière de mariage,

d'activité sexuelle et de grossesse, de scolarisation et de travail précoce ont de profondes implications pour le futur de l'individu. Partant de ce principe, des investissements ayant pour effet d'agir sur ces décisions, par exemple sur l'éducation, la santé reproductive ou le contrôle des naissances sont potentiellement générateurs d'importants gains de bien-être. C'est particulièrement vrai pour l'Afrique subsaharienne où la santé et d'éducation sont caractérisées par de graves insuffisances liées au niveau de revenu. Les perspectives sont donc très prometteuses quant aux avantages pouvant résulter de transitions démographiques vers des taux de fécondité moins élevés, de meilleurs niveaux de scolarisation et une meilleure insertion des femmes sur le marché du travail.

Les questions de recherche s'appliqueront au Sénégal et ultérieurement à Madagascar. Les chercheurs réunis auront l'avantage de pouvoir compter sur des données à la fois riches et originales avec une profondeur temporelle qui autorise une meilleure connaissance des évolutions de long terme de ces variables qui combinent la démographie et les implications économiques. Les méthodologies utilisées solliciteront deux domaines scientifiques : l'économie et la démographie. Elles conduiront à une large exploration des données sur la base de modèles économétriques à variables qualitatives discrètes ou tronquées. La plupart des recherches appliquées à l'Afrique traitent de la fécondité et des choix décisionnels associés, comme des variables exogènes. Comme les facteurs inobservables liés aux préférences, capacités ou contraintes, conditionnent à la fois les choix de la fécondité et les autres choix tels que la santé des enfants ou le comportement de la force de travail, les estimateurs obtenus peuvent être sérieusement biaisés.

Un exemple particulier de contrôle pour l'endogénéité des variables relatives au mariage et à la maternité est l'étude de Assaad et Zouri (2003) qui utilise, pour le Maroc, le nombre de sœurs déjà mariées comme variable instrumentale pour l'âge des femmes au moment du mariage et l'utilisation, en moyenne et par province, de contraceptifs comme instrument de la fécondité. Les auteurs trouvent que le mariage contraint l'entrée sur le marché du travail dans le secteur privé, mais pas tous les types d'emplois. Par ailleurs, en accord avec les estimations sans recours aux variables instrumentales, le nombre d'enfants tend à réduire l'embauche dans les emplois salariés. Une meilleure compréhension de cette question appelle de nouvelles analyses sur l'impact de la fécondité en Afrique en prenant en compte la détermination simultanée du comportement de procréation et des autres variables de décision.

L'implication de la littérature citée auparavant est que les politiques qui réduisent la fécondité, ou qui mènent à des mariages ou à des maternités différées, peuvent avoir des impacts

substantiels sur l'emploi et la rémunération, sur le renforcement du pouvoir économique et social des femmes, sur la santé et le développement des enfants. Parmi les quelques études d'estimations directes des effets des politiques en Afrique, Thomas et Maluccio (1996) ont montré que l'accès à la santé et aux services de planification familiale au Zimbabwe, particulièrement sous la forme de cliniques mobiles de planification familiale et de distribution basée sur les communautés, augmentent de manière significative l'utilisation des contraceptifs modernes. Angeles, Guilkey et Mroz (1998) vont plus loin et utilisent une approche modifiée de l'estimateur à variables instrumentales (*VI*) pour contrôler pour le caractère non aléatoire de la localisation des services de planification.

D) Microéconomie des entreprises : efficacité productive et environnements de production

L'espace Maghreb et Moyen Orient (MENA) est confronté à des chocs de compétitivité en relation avec l'intégration à l'économie mondiale. La productivité des facteurs est assurément une source de stimulation et d'ajustement à ces chocs. Le travail d'analyse, qui est entrepris avec des économistes de différents pays de la Méditerranée et de l'université libre de Bruxelles, impliquera l'exploitation microéconométrique de fichiers constitués sur la base d'échantillons représentatifs des populations d'entreprises nationales : *Investment Climate Assessment* (Cf. Banque mondiale). Dans les dernières années, un certain nombre d'articles académiques ont exploré la question de la productivité et de sa mesure dans une perspective internationale (cf. Dollar, Hallward-Driemeir et Taye Mengistae, 2005, 2006). L'évaluation de la productivité sera effectuée, sur la base de modèles paramétriques de frontières de production et l'examen de la variance de ces performances étudiées en reliant ces dernières à différents aspects caractérisant les environnements de production. En l'occurrence, il s'agira d'identifier la contribution respective des facteurs institutionnels et d'environnement de politique économique. L'intérêt sera également d'identifier le rôle plus spécifique des variables définissant le mode de fonctionnement interne des organisations. Les impacts respectifs de ces catégories de variables étant identifiés, il sera commode, par simulation, d'évaluer les gains d'efficacité productive pouvant résulter de la variation de chacune de ces dimensions économiques et institutionnelles à la fois dans l'environnement national et international.

Un autre projet de recherche sur la dynamique de long terme des entreprises consistera à analyser le rôle de la dimension financière sur les choix technologiques et donc sur l'efficacité productive. Ce travail s'inscrit dans une mobilisation des apports méthodologiques récents sur les frontières de production paramétriques de type « modèles classes latentes ». L'hypothèse sous-jacente à ces modèles est que les écarts de productivité sont pour partie liés à des

différences de choix technologiques. L'analyse consiste alors à proposer une décomposition de la performance en ses composantes d'efficacité technique (i.e. technologie donnée) et d'effet technologique (i.e. changement de technologie). Ce dernier effet peut varier en fonction du coût et de la disponibilité du financement bancaire. Il existe toute une littérature théorique et appliquée établissant que les difficultés des entreprises sont liées au passage d'un financement personnel ou formé à partir de relations familiales à un financement de marché (banques, bourse) qui suppose une réputation et une transparence sur la comptabilité et l'efficacité des firmes. Les modèles classes latentes permettent de déterminer économétriquement la probabilité d'appartenance des entreprises à chacune des classes sur la base de modèles logit estimés en prenant en compte les caractéristiques de financement. Ce travail est appelé à prendre forme autour d'une exploitation de données manufacturières marocaines avec des applications au niveau de quelques branches manufacturières parmi les plus significatives.

Bibliographie sélective

Alderman, H. (2002), "Do local officials know something we don't? Decentralization of targeted transfers in Albania," *Journal of Public Economics*, 83(3), 375–404.

Bardhan, P. and D. Mookherjee (2005): "Decentralizing antipoverty program delivery in developing countries," *Journal of Public Economics*, 89(4), 675–704.

Faguet, J.-P. (2004), "Does decentralization increase government responsiveness to local needs?: Evidence from Bolivia," *Journal of Public Economics*, 88(3-4), 867–893.

Galasso, E. and M. Ravallion (2005): "Decentralized targeting of an antipoverty program," *Journal of Public Economics*, 89(4), 705–727.

Hamilton, J. and S. Slutsky (1990), "Endogenous timing in duopoly games: Stackelberg or Cournot equilibria", *Games and Economic Behavior*, 2(1), pp. 29-46.

Hirshleifer, J. (1983), "From Weakest-Link to Best-Shot: The Voluntary Provision of Public Goods," *Public Choice*, 41(3), 371-386.

Hirshleifer, J. (1985): "From Weakest-Link to Best-Shot: Correction," *Public Choice*, 46(2), 221-223.

Kanbur, R. and M. Keen, (1993), "Jeux Sans Frontières: Tax Competition and Tax Coordination When Countries Differ in Size", *American Economic Review*, 83(4), pp. 877-92.

Salmon, P. (1987), "Decentralization as an Incentive Scheme," *Oxford Review of Economic Policy*, 3(2), 24–43.

Tiebout, C., (1956), "A Pure Theory of Local Expenditures," *Journal of Political Economy*, 64(5), 416-424.

Wright B.D. and J. C. Williams (1982), "The Economic Role of Commodity Storage", *The Economic Journal*, Vol. 92, No. 367 Sep, pp. 596-614

Rattachements des personnels et doctorants à l'axe 1

<i>Chercheurs et enseignants-chercheurs</i>		<i>Doctorants</i>		<i>Chercheurs associés</i>	
Araujo	Claudio	Aubery	Frédéric	Chaffai	Mohamed
Araujo	Catherine			Fafchamps	Marcel
Bonjean		Badolo	Félix		
Audibert	Martine	Bah	Adama	Janvry De	Alain
Batisse	Cécile	Balineau	Gaëlle	Sadoulet	Elisabeth
Brun	Jean-François	Ben Hamida	Rania	Foirry	Jean-Pierre
Charasse-	Cécile				
Pouele		Bessibes	Hela		
Dulbecco	Philippe	Boel	Taro		
Exbrayat	Nelly		Marie-		
		Buisson	Charlotte		
Dequiedt	Vianney	Caldeira	Emilie		
Grigoriou	Christopher	Cassilde	Stéphanie		
Hua	Ping	Condé	Lanciné		
Mathonnat	Jacky	D'aiglepierre	Rohen		
Plane	Patrick	Diarra	Gaoussou		
Rota-	Grégoire	Djimeu			
Graziosi		Wouabe	Eric		
Sahn	David	Landivar	Diego		
<i>Veganzones-</i>	<i>Marie-Ange</i>				
<i>Varoudakis</i>		M'Baye	Linguière		
		Maliki			
		Amadou	Mahamane		
		Mededji	Damien		
		Nanfah	Alain		
		Nguedam			
		Ntouko	Clarisse		
		Niang	Bara		
		Terra	Sébastien		
		Traore	Fousseini		

NB : Pour chacun des permanents, le temps de recherche se répartit sur un maximum de 2 axes. En caractères gras : axe principal ; en caractères italiques : partage égalitaire sur 2 axes; en caractères droits : axe secondaire.

Principales collaborations avec :

- Banque Mondiale
- Université de Californie à Berkeley
- Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Dakar, Sénégal
- Université de Cornell (USA)
- DULBEA, Université de Bruxelles
- Université de Hassan II, Casablanca
- Université de Laval (Québec)
- Institut National de la Statistique (Madagascar)
- Université de Montréal
- Université de Paris 1, Centre d'Economie de la Sorbonne
- UREP, Université de Sfax

Axe 2 : Macroéconomie ouverte et coopération internationale

Responsable : Professeur Jean-Louis Combes

Les projets de recherche qui vont mobiliser les chercheurs dans les années à venir peuvent être présentés sous la forme de cinq grandes questions. Ils mobiliseront également, à travers le centre d'excellence CERDI-CNRS *Economie du développement*, des chercheurs français et étrangers.

A) L'espace budgétaire

1) Fiscalité locale et fiscalité nationale : concurrence ou complémentarité ?

L'espace budgétaire est un objet de recherche de grande actualité (e.g. Roy et Heuty, 2009). Par ailleurs le rôle de la fiscalité dans la construction des Etats a donné lieu à de nombreux travaux (cf. pour une vue d'ensemble : Brautigam, Fjeldstad et Moore, 2008). Le CERDI entend poursuivre ses travaux dans ces thématiques.

Ainsi, le CERDI (J-F. Brun, G. Chambas, S. Guerineau, M. Goujon, A. Minea), à l'aide d'enquêtes à réaliser dans des pays africains et montées en collaboration avec le *Michelsen Institute de Bergen* (Fjelstad), se propose d'étudier si les taxes et les dépenses publiques locales permettent d'accroître le civisme fiscal des contribuables. Dans le cadre du *Research Programme Consortium on Effective Taxation for Effective States* de L'*Institute of Development Studies*, les chercheurs s'interrogeront également sur les conséquences du renforcement de la fiscalité locale sur la pérennité des nouveaux systèmes fiscaux élaborés au niveau national (TVA à taux unique, transition fiscale...). En collaboration avec l'Université de Nottingham, le travail impliquera des enquêtes de nature à évaluer l'impact de la fiscalité sur les plus pauvres.

C. Batisse travaillera dans le cas chinois sur les réformes et la procédure budgétaire et les dépenses publiques, en portant une attention particulière au secteur de l'éducation et de la santé. Au niveau provincial et local, des tensions sont nées du fait de l'inadéquation des services publics locaux, du creusement des inégalités entre les provinces, en particulier côtières et intérieures et entre les zones urbaines et rurales. Dans ce contexte, quel impact a eu la décentralisation fiscale sur la politique sociale ?

2) L'aide évince-t-elle la fiscalité ?

Le rôle de l'aide dans le processus de développement fait l'objet de controverses très actuelles (e.g. Rajan et Subramanian, 2008 ; Doucouliagos et Paldam, 2008). Le CERDI participe à ce débat. Ainsi, en collaboration avec l'*Institute of Development Studies* de Brighton (Pritchard et Moore), un projet de recherche (J-F. Brun, G. Chambas et B. Laporte) visera à mettre en lumière l'éventuel effet d'éviction des programmes du FMI sur le taux de prélèvement. Quelle interprétation apporter à l'effet favorable à la mobilisation fiscale des accords de stabilisation passés entre le FMI et les pays africains et à l'absence de relations significatives pour les autres ? Quelles implications peuvent être dégagées à partir des résultats obtenus pour la politique de finances publiques africaines ? Il s'agira également, dans le cadre du *Research Programme Consortium on Effective Taxation for Effective States*, de distinguer les effets différents sur la mobilisation fiscale des aides projets des autres catégories d'aides.

3) Quels sont les canaux de transmission de l'aide sur la pauvreté ?

Divers travaux sont projetés sur l'efficacité de l'aide et son allocation (P. Guillaumont et S. Guillaumont). Deux réflexions sont engagées. L'une porte sur les canaux par lesquels l'aide agit sur la pauvreté et estimera notamment ce qui tient à l'impact stabilisateur de l'aide. La recherche portera également sur les moyens d'élargir l'évaluation de la vulnérabilité structurelle, notamment en examinant la vulnérabilité des pays au changement climatique. L'autre vise à établir un modèle d'allocation géographique optimale de l'aide, reposant lui aussi sur les divers résultats antérieurs.

B) Les flux de capitaux privés

1) Quels rôles pour les transferts migratoires dans les pays affectés par les désastres naturels ?

L'expérience récente d'Haïti montre le rôle très important des transferts de migrants pour atténuer l'ampleur d'un désastre naturel. Par ailleurs, une littérature met en évidence le caractère contra-cyclique des transferts (Yang, 2008 ; Chami et *al.*, 2008). Mais il est possible qu'il existe une capacité d'absorption maximale des pays au-delà de laquelle les transferts auraient des effets déstabilisateurs sur l'économie par l'intermédiaire des comportements sur

le marché du travail et d'une appréciation du taux de change réel. C. Ebeke, J-L Combes et P. Plane mobiliseront les données du *Center for Research on the Epidemiology of Diseases* (CRED) : International Emergency Disasters Database (EM-DAT) et utiliseront des modèles à effets de seuil pour mettre en évidence, en réponse aux désastres naturels, un impact non linéaire des transferts sur la volatilité de la croissance.

C) La politique économique

1) Les règles budgétaires sont-elles utiles ?

Dans la période récente, de nombreux pays se sont dotés de différentes règles de comportement de leurs institutions budgétaires dont les effets sont discutés (e.g. Krogstrup et Walti, 2008). Ces règles visent à contrer les comportements pro-cycliques des gouvernements (A. Alesina, T. Roubini et G. Cohen, 1999). Un premier travail (J-L. Combes, M-F. Renard et J. Tapsoba) concernera les politiques budgétaires provinciales chinoises. Les gouvernements locaux ont-ils une politique budgétaire contra-cyclique (stabilisatrice) ou pro-cyclique ? Plus précisément, les chercheurs s'intéresseront à l'impact du turnover des leaders provinciaux sur la définition d'une politique budgétaire optimale et chercheront à comprendre le comportement des gouverneurs dans un contexte de décentralisation budgétaire et de gouvernement central fort.

Il est fortement possible que ces règles budgétaires imposent un certain degré « d'exogénéité » du ratio de déficit budgétaire annoncé par le gouvernement. De plus, suite à un choc de ressources défavorable, les gouvernements ont tendance à réduire d'abord les dépenses d'investissement public. En d'autres termes, les dépenses de consommation sont plus « exogènes » que les dépenses d'investissement public. L'objectif serait alors d'asseoir le degré d'exogénéité des dépenses publiques productives par rapport au ratio du déficit public au PIB. Une approche en termes d'économie politique du budget permettrait d'avoir une meilleure compréhension de ce phénomène (A. Minéa, H. Ehrhart en collaboration avec P. Villieu). On se focalisera également sur la relation entre le ciblage d'inflation et la politique budgétaire. Il s'agit ici de savoir si une politique budgétaire rigoureuse est une pré-condition pour adopter un ciblage d'inflation ou si, au contraire, le ciblage d'inflation modifie la politique budgétaire dans le sens d'une plus grande rigueur. On s'intéressera, en outre, au caractère complémentaire ou substituable de la relation entre le ciblage d'inflation et la règle budgétaire dans les pays en développement (J-L. Combes, A. Minéa et J. Tapsoba).

2) Politique de change et intégration à l'économie mondiale

Le taux de change conditionne étroitement la compétitive internationale, la capacité d'intégration à l'économie mondiale et finalement la croissance économique (Rodrik, 2008). En relation avec ces objectifs, le statut des politiques de change a profondément évolué sous une forme qui fait périodiquement douter de l'intérêt qu'auraient notamment les pays de la zone franc à maintenir leur monnaie dans un rapport de change fixe envers l'euro. Jusqu'au début des années soixante-dix, le taux de change était d'abord un instrument de correction des dérives monétaires et budgétaires internes. Les institutions de la zone franc offraient alors un garde fou suffisamment efficace pour protéger la parité du franc CFA des phases de surévaluation. Dans l'économie mondiale, le même instrument est aujourd'hui mobilisé pour faire face à des chocs souvent exogènes aux petites économies. L'analyse engagée, sous la forme de rapport d'études pour le compte de *l'Agence française de Développement* et reprise dans une perspective d'écriture d'articles, porte d'abord sur la compétitivité « prix ». La compétitivité « prix » ne reflète pas toutefois l'ensemble des facteurs témoignant de la capacité d'intégration d'une économie.

Ce constat d'insuffisance a été à l'origine d'une importante littérature sur le concept de taux de change d'équilibre et la nature des « mésalignements » auxquels peuvent donner lieu d'importants changements des variables « fondamentales » de l'équilibre économique. Pour appréhender ces mésalignements, la démarche adoptée consiste à lier, par une équation économétrique de long terme, les taux de change effectifs réels à un vecteur de facteurs censés en influencer l'évolution « normale » définie comme celle observée, en moyenne, sur un large échantillon de pays en développement. On s'interrogera d'abord, sur la compatibilité entre la compétitivité prix et le taux de change d'équilibre qui est gouverné par des conditions macroéconomiques. On verra plus particulièrement dans quelle mesure le taux de change adopté permet de maintenir l'investissement et de satisfaire des objectifs de long terme, liés notamment à la diversification des systèmes productifs en zone franc qui ont été jusqu'ici trop étroitement liés à l'exploitation d'un petit nombre de produits primaires (J-L. Combes, P. Plane, en collaboration avec N. Ary Tanimoune de l'Université d'Ottawa). La réflexion sur le taux de change portera également sur les gains que pourrait générer une politique active de sous-évaluation structurelle, c'est-à-dire un taux de change réel inférieur à ce que justifieraient les seuls « fondamentaux » de l'économie. A l'endroit des pays en développement, D. Rodrik (2008) a récemment plaidé pour une telle stratégie. En relation avec K. Sekkat, Université de Bruxelles, P. Plane entend reprendre cette idée et voir dans quelle mesure elle peut trouver une application intéressante pour les économies MENA qui sont engagées sur le chemin de la diversification par les exportations manufacturières.

D) L'intégration commerciale

1) Peut-on annoncer la « disparition de la distance » dans le commerce international ?

C. Carrère (en collaboration avec J. de Melo et J. Tybout) travaillera sur le paradoxe de la distance (cf. Disdier et Head, 2008). On considère généralement que la mondialisation devrait conduire à « la disparition de la distance ». Dans la mesure où la diminution des coûts de transport devrait ouvrir des marchés plus lointains, la distance moyenne du commerce des pays les plus pauvres devrait augmenter. Mais les analyses empiriques rejettent cette hypothèse. Une explication possible, qui mérite davantage d'investigations, résiderait dans une régionalisation accrue du commerce pour les pays à faible revenu par tête. Autrement dit, ces pays intensifieraient le commerce avec les pays les plus proches et choisiraient des voisins comme partenaires.

E) La croissance et les changements structurels

1) Globalisation et intégration régionale : quelle intensité des relations entre provinces chinoises ?

La question de la convergence entre les provinces chinoises fait l'objet depuis quelques années de nombreux travaux (e.g. Sakamoto et Islam, 2006). Le CERDI a un projet de recherche sur cette thématique qui s'insère dans le cadre d'une convention avec le Conseil régional et le MAE et qui relève de la coopération décentralisée. Portant sur l'économie du Liaoning, cette étude sera réalisée par M-F. Renard, avec la collaboration de J.L. Brillet de l'INSEE. L'objectif de recherche est de modéliser l'économie du Liaoning, afin notamment d'analyser les relations existant entre cette province et les autres. Compte tenu de la spécificité du Liaoning et de son histoire, l'intégration à l'économie nationale est un enjeu majeur pour sa croissance future. Les chercheurs utilisent pour cela le système MacSim, déjà testé pour construire des modèles régionaux. Le modèle régional a été construit et testé sur l'ensemble des régions chinoises. Les chercheurs disposent des données nécessaires et l'étape suivante consistera à appliquer le modèle à des questions macroéconomiques telles que les conséquences des disparités avec les autres provinces en termes de croissance, de revenu... ou encore de résilience aux chocs de demande ou extérieurs.

C. Batisse analysera les mobilités dans l'emploi et dans l'espace des paysans-ouvriers qui quittent les campagnes chinoises, avant de s'intéresser à l'évolution de leur mode de vie et à ses impacts sur le développement chinois. Elle exploitera pour cela des données microéconomiques longitudinales. Une comparaison de la situation chinoise à l'expérience d'autres pays en développement sera également proposée.

2) Pourquoi les chemins de la transition ont-ils divergé ?

La littérature est riche de nombreux travaux visant à expliquer l'évolution de la production pendant la transition, travaux qui aboutissent, pour un grand nombre d'entre eux, à certains résultats contradictoires. Le projet de recherche d'A. Tichit vise à analyser l'effet des toutes premières années de la transition sur les trajectoires ultérieurement suivies. En particulier, la question est de savoir si la profondeur et la durée de la crise initiale ayant suivi l'effondrement de l'économie planifiée ont des effets irréversibles sur la suite de la transition. Cette problématique nécessite l'analyse et le traitement de l'endogénéité potentielle des politiques menées et rejoint les travaux amorcés notamment par Staehr *et al.* (2009). Il s'agira également de développer un modèle de réallocation du travail dans les pays en transition basé sur une fonction d'appariement, permettant de montrer que les politiques initiales de restructuration des grandes entreprises publiques jouent un rôle fondamental dans le succès ou l'échec de la transition.

Rattachements des personnels et doctorants à l'axe 2

<i>Chercheurs et enseignants-chercheurs</i>		<i>Doctorants</i>		<i>Chercheurs associés</i>	
Batisse Brun	Cécile Jean-François	Beguy	Olivier	Adam Cadot	Christopher Olivier
Calipel	Stéphane	Cariolle	Joël	Collier	Paul
Carrère	Céline	Dao	Seydou	Geourjon	Anne-Marie
Chambas	Gérard	Diarra	Souleymane	Goi	Isabelle
Combes	Jean-Louis	Duvivier	Chloé	Gunning	Jan
Combes Motel	Pascale	Ebeke	Christian	Melo De	Jaime
Guérineau	Samuel	Ehrhart	Hélène	Mourji	Fouzi
Guillaumont	Patrick	El Costa	Dony	Phélinas	Pascale
Guillaumont	Sylviane	Ezuho	Komi Elom	Serre	Jean-Marin
Jeanneney		Gnangnon	Séna Kimm		
<i>He</i>	<i>Yong</i>	Hoang	Hong Hiep	Foirry	Jean-Pierre
Hua	Ping	Kangoye	Thierry	Kpodar	Kangni
Goujon	Michaël	Le Goff	Maëlan		
Laporte	Bertrand	Liang	Zhicheng		
Minea	Alexandru		Mouhamadou		
		Ly	Moustapha		
Plane	Patrick	Moulin	Luc		
Renard	Mary-Françoise	Ouedraogo	Seydou		
	Ariane	Philippot	Louis-Marie		
Tichit	<i>Marie-Ange</i>				
<i>Veganzones-</i>		Simonet	Catherine		
<i>Varoudakis</i>		Tapsoba	René		
		Vergne	Clémence		
		Wagner	Laurent		
		Xiong	Hang		
		Yapo	Léonce		

NB : Pour chacun des permanents, le temps de recherche se répartit sur un maximum de 2 axes. En caractères gras : axe principal ; en caractères italiques : partage égalitaire sur 2 axes; en caractères droits : axe secondaire

Principales collaborations avec :

- Banque Centrale de Bulgarie
- Université de Bruxelles (DULBEA)
- Université de Yaoundé (Cameroun)
- Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Dakar, Sénégal
- Université de Genève
- HEC Lausanne
- Université d'Orléans (LEO)
- Université d'Ottawa
- Université d'Oxford
- Université Hassan II, Casablanca
- GRETHA et LAREFI, Universités de Bordeaux
- Fonds Monétaire International (Washington)
- Université Paris 1 (Centre d'Economie de la Sorbonne)
- Organisation Mondiale du Commerce (Genève)

Bibliographie sélective

- Alesina A., T. Roubini and G. Cohen (1999), *Political Cycles and the Macroeconomy*, Cambridge MIT Press.
- Brautigam D., O.-H. Fjeldstad and M. Moore (2008), *Taxation and State-Building in Developing Countries*, Cambridge University Press, 294 p.
- Chami R. *et al* (2008), *Macroeconomic Consequences of Remittances*, IMF Occasional Paper 259.
- Disdier A.-C. and K. Head (2008), "The Puzzling Persistence of the Distance Effect on Bilateral Trade", *Review of Economics and Statistics*, 90(1), 37-48.
- Doucouliagos H. and M. Paldam (2008), "The Aid Effectiveness Literature: the Sad Results of 40 Years of Research", *Journal of Economic Surveys*, 23(3), 433-461.
- Krogstrup S. and S. Wälti (2008), "Do Fiscal Rules Cause Budgetary Outcomes?", *Public Choice*, 136(1-2), 123-138.
- Rajan R.G. and A. Subramanian (2008), "Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show ?", *Review of Economics and Statistics*, 90 (4), 643-665.
- Rodrik D (2008), "The Real Exchange Rate and Economic Growth", *Brookings Papers on Economic Activity*, 2, 365-412.
- Roy R. and A. Heuty, *sous la direction de* (2009), *Fiscal Space*, Earthscan Ltd, 520 p.
- Sakamoto H. and N. Islam (2006), "Convergence across Chinese Provinces: An Analysis using Markov Transition Matrix", *China Economic Review*, 19(1), 66-79.
- Staehr K. *et al.* (2009), "Political Determinants of Economic Reforms in the Post-Communist Transition Countries ", non publié.
- Yang D (2008), "International Migration, Remittances and Household Investment: Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shocks", *Economic Journal*, 118(528), 591-630.

Axe 3 : Economie de la santé, économie de l'environnement et des ressources naturelles

Responsable : Martine Audibert, Directeur de recherche au CNRS

A – Economie de la santé

Dix ans après la formulation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'état de santé des pays à faible revenu reste très en deçà des espérances énoncées : la mortalité des enfants et la mortalité maternelle sont toujours très élevées, les maladies non transmissibles sont la cause de 60 à 70% de la morbidité, alors que les maladies non transmissibles (cancers, maladies cardio-vasculaires, ..) augmentent et leur fardeau commence à peser lourdement sur les ressources des ménages non couverts par l'assurance

maladie. Si l'état de santé semble meilleur dans les pays en transition ou à revenu intermédiaire, le coût de la santé y a fortement augmenté sur la décennie au moment où les Etats se désengageaient. Or, l'augmentation des dépenses au niveau des ménages encore peu ou mal couverts, ne semble pas s'être accompagnée d'une amélioration significative de l'état sanitaire. Par ailleurs, si la santé est considérée comme un facteur de la croissance, investir dans ce secteur devrait conduire à des gains économiques. La question du financement de cet investissement se pose à nouveau : on se demandera si l'aide, qu'elle soit directement affectée ou non, a un effet sur l'amélioration de la santé via les dépenses de programmes de développement dont on attend des retombées concrètes en la matière (2 et 3). Enfin, investir dans la santé dépend aussi des arbitrages entre deux ou plusieurs options, tant au niveau de la décision des pouvoirs publics que de celle des individus (4).

Ce contexte ouvre plusieurs voies de recherche qui seront explorées :

- 1) le financement de la santé à travers le rôle de l'assurance maladie sur la performance de l'offre d'une part, sur la gestion du risque et la demande de soins des ménages d'autre part ;
- 2) le financement de la santé à travers le rôle de l'aide sur l'évolution des dépenses de santé et leur efficacité ;
- 3) impact du temps libéré par les infrastructures de service sur le comportement des mères et la santé des enfants ;
- 4) arbitrage éducation – santé dans la prise de décision des ménages.

1) Les implications de l'assurance maladie sur l'offre et la demande de soins

Depuis le début des années 2000, les réformes entreprises en matière d'assurance maladie par le gouvernement chinois forment le socle des études qui seront menées dans ce domaine.

La première étude s'attachera à étudier l'impact du « Nouveau système de coopératives médicales », système mis en place entre 2002 et 2008, sur la performance des hôpitaux municipaux (HM) qui constituent le premier niveau de référence. L'assurance maladie devant favoriser la demande de soins dans les zones pauvres, on s'attend à une augmentation de la fréquentation des HM. Des données seront collectées sur la période 2000-2009 sur un

échantillon d'HM de la province du Sichuan à partir d'un cadre méthodologique développé lors d'une étude menée dans la province du Shandong. Les résultats, obtenus dans les deux provinces, l'une riche et l'autre pauvre, seront comparés.

Trois méthodes seront utilisées :

- l'analyse d'impact, qui fait appel à la méthode des entrées échelonnées (tous les districts de la province entrent dans la réforme, mais à des moments différents), permettra d'estimer l'impact de l'assurance maladie sur l'activité des HM ;
- la méthode d'analyse de données de panel permettra d'identifier les déterminants de l'activité des HM. Au préalable, un indicateur composite de l'activité, basé sur l'analyse en composantes principales sera construit. Cette méthode (ACP), couramment utilisée pour la construction d'indicateurs de niveau de vie, l'a rarement été pour les indicateurs d'activité des hôpitaux. Cet index sera comparé à celui construit à partir de coefficients de pondération établis en fonction du temps de travail ;
- la méthode non paramétrique des frontières de production permettra d'estimer l'efficacité des HM et le rôle de l'assurance maladie dans la détermination de cette efficacité. Les efficacités à orientation input et output seront estimées afin d'élargir les possibilités d'investigation ou de prises de décisions visant à améliorer l'efficacité des HM les moins performants.

Un des effets attendus à moyen terme de l'assurance maladie est de permettre de relancer l'épargne des ménages en évitant les coûts « catastrophiques » de la santé. Cette hypothèse sera testée grâce à des données qui seront collectées dans la province du Jianxi auprès d'un échantillon de ruraux ayant recours au crédit rural. Un modèle d'analyse d'impact sera utilisé pour étudier l'effet de l'assurance maladie sur l'épargne et la gestion du risque. Cette étude sera menée en collaboration avec deux chercheurs, professeurs invités de l'université de Berkeley.

La demande de soins et les déterminants des comportements de choix de traitements des malades chinois seront étudiée à travers la base de données des enquêtes ménages à passages répétés du *China Health and Nutrition Survey (CHNS)* (en collaboration avec le *Carolina Population Center* de l'Université de Caroline du Nord et le *National Institute of Nutrition and Food Safety*) menées sur neuf provinces chinoises. Le modèle de demande de soins sera de type multinomial logit mixte. Ce modèle permet d'estimer l'effet de différentes variables relatives aux caractéristiques de l'offre de soins et des ménages sur le type de

recours y compris l'effet particulier de l'assurance santé en matière d'accès aux soins. Le modèle sera estimé sur l'ensemble des provinces puis sur trois d'entre elles : Liaoning, Shandong et Sichuan. Ces analyses seront conduites en recourant à l'économétrie des données de panel.

2) Aide affectée à la santé et aide globale

La question posée ici est de savoir quelle est l'efficacité de l'aide et du choix éventuel entre aide affectée et aide globale pour améliorer l'état de santé des individus. Si l'aide affectée à la santé a un effet direct, l'aide globale, comme compensation de l'instabilité de la croissance, pourrait avoir un effet indirect très fort. Pour estimer ce double effet, un modèle à équations simultanées sera estimé, qui permettra d'identifier les déterminants de l'aide. Il sera comparé à un modèle d'estimation en triple moindres carrés permettant de tenir compte de l'endogénéité de l'aide. Les données de panel seront recueillies et les modèles seront testés sur deux échantillons de pays (faible revenu, revenu intermédiaire) afin de tenir compte des causes spécifiques de mortalité qui diffèrent potentiellement selon le groupe de pays.

3) Impact des infrastructures de services : le temps libéré permet-il d'améliorer la santé des enfants ?

Dans les villages reculés de pays sahéliens, la diffusion à grande échelle de moulins permettant de réaliser mécaniquement la mouture des céréales est considérée par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds, comme un vecteur puissant de lutte contre la pauvreté rurale. Ces moulins permettent de réduire significativement le temps consacré par les femmes aux tâches ménagères, augmentant ainsi celui consacré aux enfants et à des activités génératrices de revenu. L'objectif de la recherche est d'évaluer l'impact de ces moulins sur l'activité des femmes et par ce biais, sur la santé et la scolarisation de leurs enfants. Une base de données microéconomique sur les conditions de vie des ménages ayant accès ou non, à un moulin est en cours de constitution. Une première enquête a été conduite, en 2009, dans trois pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal) auprès de 2400 ménages de chaque pays. Un second passage est prévu en 2011. Les données collectées permettront de conduire une analyse de l'impact des moulins sur, notamment, la santé des enfants de moins de cinq ans, mesurée par les z-scores de la malnutrition chronique et de l'insuffisance pondérale. Une deuxième étape de la recherche est l'identification des canaux de transmission de l'impact des moulins sur les variables socio-économiques. Cette recherche

est menée en partenariat avec l'IHEID de Genève, l'Institut d'Economie Rurale du Mali, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'Université Polytechnique de Bobo Dioulasso.

4) Arbitrage : éducation-santé dans le comportement des dépenses

La répartition des dépenses publiques entre éducation et santé dans les pays en développement est largement favorable à l'éducation. Ce déséquilibre dans l'allocation des dépenses sociales pose trois questions :

a) l'Etat étant contraint quant à l'allocation de ses dépenses sociales, un gouvernement dont l'objectif serait de réduire le travail des enfants devrait rechercher la composition optimale entre dépenses d'éducation et de santé. L'hypothèse à tester est que c'est la composition de la dépense publique qui affecte les niveaux de santé et de scolarisation des enfants. Un cadre d'analyse théorique sera développé pour tester l'hypothèse d'une certaine complémentarité entre ces dépenses publiques. Ces résultats théoriques seront ensuite testés empiriquement par utilisation de données de panel.

b) quelle est l'origine du déséquilibre entre dépenses publiques d'éducation et de santé dans la ventilation des dépenses sociales ? Une analyse statistique rapide révèle qu'une différence structurelle semble émerger entre pays riches et pays pauvres quant au poids relatif de chaque type de dépense : plus le pays est pauvre, plus il investit dans l'éducation par rapport à la santé. L'objet de cette recherche est d'étudier les mécanismes qui expliquent ce déséquilibre.

c) même si le secteur de l'éducation semble plus favorisé que celui de la santé dans les pays pauvres, le niveau d'éducation y reste peu élevé. Une des causes de ce faible niveau découle de l'arbitrage entre scolarisation et travail des enfants. Une vue pessimiste de la mondialisation consiste à considérer que l'augmentation de l'ouverture commerciale oblige les pays en développement à maintenir des coûts de production et notamment des coûts de main d'œuvre très bas, renforçant ainsi les incitations à laisser les enfants travailler. D'un autre côté, l'augmentation du commerce international peut permettre de réduire le recours au travail des enfants du fait des effets positifs sur les revenus des ménages, de baisse des taux d'intérêt (relâchant la contrainte financière des ménages) ou de pressions internationales sur le sujet. Il y a donc, en théorie, deux effets contradictoires de la libéralisation commerciale sur le travail des enfants. Il se peut que l'impact de la mondialisation ne dépende pas du niveau initial d'éducation ou du niveau de santé de la

population, comme supposé actuellement dans la littérature, mais de la combinaison des deux. Cette hypothèse sera testée sur un panel de données internationales et permettra de déterminer comment les dépenses sociales peuvent aider un pays en développement à transformer sa libéralisation commerciale en réduisant le travail des enfants.

En résumé

Les travaux qui seront développés sur la thématique de l'économie de la santé s'appuient en grande partie sur des données originales. Ils feront appel aux méthodes d'analyse quantitative telles que l'analyse d'impact, modèles non paramétriques de frontière de production, en s'appuyant sur des données de panel microéconomiques et macroéconomiques. Les champs géographiques recouvrent la Chine et l'Afrique subsaharienne.

Bibliographie sélective

Bleakley, H (2007), "Disease and development: Evidence from hookworm eradication in the American South", *Quarterly Journal of Economics*, 122, 1, 72-117.

Deaton. A (2006), "Global Patterns of Income and Health: Facts, Interpretations, and Policies", NBER Working Paper W12735, National Bureau of Economic Research, Cambridge.

Dixon, S., McDonal, S. and J. Roberts, J. (2001), "AIDS and economic growth in Africa: a panel data analysis", *Journal of International Development*, 13, 411-426.

Grossman, M., (1972), "On the Concept of Health Capital and the Demand for Health", *The Journal of Political Economy*, 80(2), 223-255.

Lindelov M. and A. Wagstaff (2005), "Health Shocks in China: Are the Poor and Uninsured less Protected?" *World Bank Policy Research Working Paper* 3740.

B- Economie des ressources naturelles et de l'environnement

Croissance démographique, pression sur les terres, faible productivité agricole peuvent être à l'origine de la déforestation intensive qu'ont connu des pays comme la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Togo, le Bénin, mais aussi les pays émergents comme le Brésil. A Madagascar, la disparition de la forêt s'est accompagnée d'une dégradation de la

productivité agricole, forçant ce pays à importer ce qu'il produisait auparavant. Si la Côte d'Ivoire reste encore un des principaux producteurs de café et de cacao, l'augmentation des superficies consacrées au manioc en zone de forêt pourrait, dans quelques décennies, avoir des répercussions importantes sur l'agriculture de ce pays. Au Brésil, la déforestation intensive pose des problèmes non seulement environnementaux, mais aussi économiques, que ce soit au niveau macroéconomique ou microéconomique.

Le programme de recherches sur la déforestation et le Brésil perdure. La collaboration avec les chercheurs de l'IPEA continuera d'être nourrie. Les pistes envisagées sont les suivantes :

- (1) Déforestation : rôle des inégalités foncières ;
- (2) Biocarburants : aspects économiques, sociaux et environnementaux au Brésil et en Amérique Latine ;
- (3) Impacts économiques des changements climatiques au Brésil. Le changement climatique peut affecter le secteur agricole (e.g. prix du foncier, la productivité agricole), le secteur de l'énergie, les mouvements migratoires ou encore la santé ;

Un projet est en cours avec un chercheur du Laboratoire d'Economie Forestière de Nancy sur les déterminants de la déforestation, notamment en relation avec les inégalités et les politiques redistributives. De la même façon, la collaboration avec le Laboratoire d'Economie d'Orléans sur la relation entre croissance et environnement devrait s'intensifier.

Un second thème de recherche concernera les effets sur l'environnement des politiques économiques conduites par les gouvernements ou à travers des relations de coopération (Chine-Afrique).

Un développement durable doit concilier prospérité économique, respect de l'environnement et équité. L'exploitation excessive des ressources naturelles et la détérioration des conditions environnementales en Chine pourraient avoir des effets négatifs sur les capacités futures de production de la terre et du capital, ainsi que sur la productivité de la main d'œuvre à travers les impacts négatifs de toutes les formes de pollution sur la santé. Le cas de la Chine anticipe sur la question qui se posera demain à propos de l'Inde, du Brésil ou de l'Afrique du Sud. Les études en cours sont les suivantes :

La première concerne l'effet direct des politiques sur les émissions de CO₂. L'étude porte sur 26 pays en transition post communiste, sur la période 1990-2007. En contrôlant pour la chute de la production dans les différents pays, on cherche à voir s'il existe un lien direct

entre les politiques économiques et les émissions de CO₂. La méthode de tests de breaks structurels endogènes, permettra de voir si les relations entre politiques économiques et émissions changent au cours de la période de transformation. Intuitivement on s'attend à un effet négligeable des politiques dans les premières années de la transition, avec un effet dominant de la chute de la production, puis une importance croissante des réformes dans la diminution des émissions. Cette étude sera menée en collaboration avec un chercheur du CES-CNRS, Université de Paris I ;

La seconde étude concerne le comportement des entreprises chinoises dans le secteur minier en Afrique. Un premier travail exploratoire a été réalisé pour la Banque Africaine de Développement. Il se poursuit dans le cadre d'une collaboration avec les chercheurs du CIRAD et des chercheurs de l'Université UIBE à Pékin, bénéficiant d'un financement de l'Agence Française de Développement "*China's environmental regulation and Africa: a case study of corporate environmental management in a Chinese oil firm operating in Chad*";

La troisième étude concerne la politique environnementale chinoise au niveau local dans un contexte de décentralisation budgétaire et de décentralisation politique. La question posée concerne le comportement des gouverneurs et les conséquences de l'autonomie budgétaire sur leurs dépenses en matière environnementale ;

Un thème de recherche portera sur la fiscalité environnementale internationale. Il s'agira d'abord, de s'interroger sur la capacité d'un gouvernement supranational à limiter les émissions de gaz à effets de serre à l'aide d'une taxe carbone, et à l'impact de cette politique sur la localisation des activités. La construction d'un modèle de commerce et de localisation doit permettre de mettre en avant les liens entre commerce et environnement. Les résultats préliminaires indiquent que la taxe carbone, fixée par le gouvernement, augmente avec l'intégration commerciale ; l'introduction de cette taxe carbone réduit les échanges commerciaux et le volume des gaz à effets de serre qui en résultent. On peut aussi s'interroger sur les effets potentiels d'une autre forme de taxe proposée par certains responsables politiques, celle d'une taxe carbone à la frontière qui consiste à rembourser aux exportateurs nationaux les taxes à la production qu'ils subissent – en l'occurrence sur le CO₂ – et à taxer du même montant les importations.

En résumé

Les travaux qui seront développés sur la thématique de l'économie des ressources naturelles s'appuient sur des modèles théoriques conduisant à des restrictions qui sont testées économétriquement. Ces tests s'appuient sur des données de panel, ainsi que sur des données microéconomiques reconstituées. Les champs géographiques recouvrent la Chine, le Brésil, l'Afrique subsaharienne, les pays émergents post communistes.

L'ensemble des réflexions relatées ici n'est pas exclusif de relations étroites entre les deux composantes de l'axe 3. Le lien entre qualité de l'environnement et le développement a fait l'objet de nombreux travaux, notamment en relation avec l'existence d'une courbe de Kuznets de la déforestation. Il est aussi établi que la dégradation de la qualité de l'environnement figure parmi les facteurs qui détériorent l'état de santé agissant ainsi négativement sur l'économie. L'objet de la recherche est de mettre en évidence et d'évaluer les canaux de transmission entre l'environnement, la santé et le développement. L'originalité du travail est d'utiliser, dans un modèle de croissance, un indicateur global de la santé (au lieu des indicateurs plus classiques tels que la mortalité infantile ou l'espérance de vie à la naissance), les années de vie corrigées de l'invalidité (AVCI) qui tiennent compte, au niveau macroéconomique, de l'hétérogénéité des causes d'une mauvaise santé selon les pays.

Bibliographie sélective

Barbier, E.B (2007), *Natural resources and economic development*, Cambridge University Press.

López, R. et M.A Toman (2006), *Economic Development and Environmental Sustainability: New Policy Options*, Oxford University Press, USA.

López, R (2002), *The economics of agriculture in developing countries: "The role of the environment"*, Chapter 22, in B. L. Gardner & G. C. Rausser, ed. *Handbook of Agricultural Economics*. Elsevier, p. 1213-1247

Porter, M.E. et C. Van der Linde (1995), *Toward a New Conception of the Environment-Competitiveness Relationship*. *The Journal of Economic Perspectives*, 9(4), 97-118.

Rattachements des personnels et doctorants à l'axe 3

Chercheurs et enseignants-chercheurs		Doctorants		Post-doctorants ou doctorants associés		Chercheurs associés	
Araujo	Claudio	Decamps	Mélanie	Dukhan	Yohana	De Melo	Jim
		Dieng	Moussa	Koné	Georges	Pirard	Romain
Araujo	Catherine	Drabo	Alassane	Korachais	Catherine	Over	Mead
Bonjean							
Audibert	Martine	Gnégné	Yacouba	Touré	Hapsatou		
Calipel	Stéphane	Guo	Huanxiu				
Chambas	Gérard	Huangfu	Xiezhe				
<i>Charasse-Pouele</i>	<i>Cécile</i>	Huang	Xiaoxian				
Choumert	Johanna	Kanj	Omar				
Combes	Jean-Louis	Kinda	Romuald				
Combes-Motel	Pascale	Laroche	Nicolas				
Dulbecco	Philippe	Marchand	Sébastien				
Grigoriou	Christopher	Mourgues	Charline				
Guérineau	Samuel	Pavy-Letourmy	Aude				
		Pélissier	Aurore				
Guillaumont	Patrick	Védrine	Lionel				
Guillaumont	Sylviane						
Jeanneney							
<i>He</i>	<i>Yong</i>	Vicard	Fanny				
Laporte	Bertrand	Yakhelef	Nadia				
Mathonnat	Jacky						
Minea	Alexandru						
<i>Tichit</i>	<i>Ariane</i>						
Viallefont	Anne						

NB : Pour chacun des permanents, le temps de recherche se répartit sur un maximum de 2 axes. En caractères gras : axe principal ; en caractères italiques : partage égalitaire sur 2 axes; en caractères droits : axe secondaire

I- 3 Mise en œuvre du projet

I- 31 Les personnels internes à l'unité

L'auto-évaluation a mis en évidence une des dimensions conditionnant la réussite du projet de recherche : *a minima*, le renouvellement des personnels partant en retraite. Dans les années concernées par le nouveau quadriennal, 62% des ITA et IATOS y seront éligibles. Compte tenu du caractère intégré de la formation et de la recherche, des efforts d'insertion au niveau doctoral, le non-renouvellement ou même les retards d'arrivées obligeraient à distraire les personnels de recherche de l'objectif d'amélioration de la qualité de la recherche à laquelle le laboratoire, les tutelles et les instances d'évaluation les y invitent. Sur cette question, les tutelles sont interpellées. On espère d'elles qu'elles manifestent concrètement leur soutien aux

efforts internes dans un contexte de dotation déjà insuffisant par rapport au volume des activités assumées.

Pour ce qui est de la recherche proprement dite, il conviendrait que le CERDI puisse se renforcer en chargés de recherches de manière à organiser en bon ordre le renouvellement des agents actuellement en fonction. Sur la période 2012-2015, deux chercheurs seront en situation de partir, démarche qui n'entre toutefois pas dans les intentions de l'un comme de l'autre. Hors CNRS, l'exécution du projet pourra être facilitée par les recrutements d'enseignants chercheurs. Les prochaines années devraient pouvoir permettre le passage de l'effectif de l'unité à une quarantaine de personnes.

I-32 Equipements et besoins de financement

Compte tenu de la croissance projetée au cours du prochain quadriennal, dans la surface actuellement occupée, le CERDI sera à l'étroit. C'est la raison pour laquelle des réaménagements internes seront prochainement effectués sur le plateau principal des 1100 m² du cinquième étage de l'immeuble *Gergovia*. A surface donnée, ces réaménagements, qui s'accompagneront de mises aux normes techniques des systèmes électriques et informatiques, de l'installation de portes et cloisons « coupe feu », de l'implantation de sanitaires pour handicapés, devraient permettre la création de quelques bureaux supplémentaires dédiés aux nouveaux enseignants chercheurs. Cette solution n'apportera toutefois qu'un répit et ne suffira pas à solutionner définitivement le problème. Le CERDI entend donc sensibiliser les tutelles sur la question du financement de son extension et parallèlement, prospecter activement de manière à se positionner lorsque la libération de locaux dans l'immeuble se présentera.

En dehors de ces investissements lourds, essentiellement de caractère immobilier, le laboratoire devra procéder au financement des investissements de renouvellement, notamment ceux relatifs à son parc informatique. Le tableau ci-après énumère les besoins qui se profilent à l'horizon des cinq prochaines années. Les fonds publics seront sollicités avec une répartition respectivement de 60 % pour le ministère et de 40 % pour le CNRS. L'essentiel des dépenses d'investissements se focalisera sur l'achat d'ordinateurs à la fois fixes et portables. Les matériels fixes seront alloués préférentiellement aux personnels ITA /IATOS ainsi qu'aux doctorants et « mastériens ». Les matériels portables seront affectés aux chercheurs et enseignants chercheurs. La programmation proposée ici s'inscrit dans une perspective de renouvellement partiel du parc et correspond, quantitativement

parlant, à la demande formulée dans le précédent quadriennal. Le taux annuel d'amortissement de l'ensemble des matériels informatiques est de 20% à 25%, ce qui correspond à un renouvellement de 4 à 5 ans.

Les autres matériels dont l'acquisition est souhaitable sont deux serveurs et deux imprimantes ainsi que des équipements de vidéo-projection et de visioconférence. Actuellement, le CERDI ne dispose d'aucune facilité lui permettant d'organiser des conférences, séances de travail voire des soutenances de thèses en visioconférence. Compte tenu de la spécialisation d'économie internationale du laboratoire, l'acquisition de ces matériels paraît souhaitable d'autant que les coûts afférents à leur achat et installation sont désormais plus bas qu'antérieurement.

Equipements et besoins de financement (2012-2015)

Quantité	Descriptif	Coût unitaire (€ HT)	Source de financement (Ministère, EPST)	Coût total
1	Système Visioconférence portable 2 écrans multipoints 4 sites de type Polycom ou Tanberg	15 000	MESR : 9 000 CNRS : 6 000	15 000
45	Micro-ordinateurs de bureau Processeur type AMD/Athlon 4Go mémoire DDR3 250G Disque Dur Windows 7 pro Ecran 22" Garantie 5ans	500	MESR : 13 500 CNRS : 9 000	22 500
30	Ordinateurs portables + station de travail + écran 22 Processeur type intel core 2 duo 4Go mémoire DDR3 250G Disque Dur Windows 7 pro Station de travail + écran 22" Garantie 3ans	1 300	MESR : 23 400 CNRS : 15 600	39 000
1	Serveur de fichiers et applications Serveur Bi processeur avec 4 cœurs par processeur Mémoire 32 Go ECC 2 Disques durs Hotplug de type SAS 600Go 15000tr/mn Contrôleur raid 0,1 et5 Double alimentation hotplug 6 ports ethernet Format rackable 19 pouces 2U Garantie 5 ans sur site avec intervention h+4	4 000	MESR : 2 400 CNRS : 1 600	4 000
1	Tableau interactif 77"4/3 +Vidéoprojecteur TBI 77" de type smart board Vidéoprojecteur de type XGA 3000Lm garantie 3ans	2 800	MESR : 2 800	2 800
1	Vidéoprojecteur classique	700	MESR : 700	700
	TOTAUX	24 300	84 000	84 000

I- 33 Les réseaux et partenariats de recherche

Les coopérations internationales dans le domaine scientifique

Jusqu'ici, le CERDI a beaucoup bénéficié des effectifs liés à des collaborations extérieures et à la présence de chercheurs associés. Dans une perspective d'évolution souhaitée de la masse critique de recherche, deux évolutions institutionnelles récentes ont été encourageantes.

En décembre 2005, l'Université d'Auvergne, agissant pour le compte du CERDI, a signé une convention de recherche avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Cet Institut a vocation, dans une démarche pluridisciplinaire, à traiter de toutes les problématiques économiques et sociales dans l'univers des pays engagés dans un processus du développement. La convention définit les modalités de coopération en vue de la réalisation de divers programmes dans le domaine des sciences économiques sur les trois axes structurant le travail académique du laboratoire. Trois domaines ont été ciblés pour cette première phase de coopération : macroéconomie du développement, économie du travail et de l'emploi, économie de la santé. Une première implication concrète de cette convention a été un mouvement de personnels, sous la forme d'une convention d'hébergement signée au profit de Pascale Phélinas, directeur de recherche à L'UR-IRD "Travail et mondialisation". P. Phélinas effectue son travail au CERDI, devenu implantation secondaire de son unité, et trouve des collaborations internes qui ont l'avantage d'étendre le potentiel de l'unité mixte en ses domaines d'étude.

Seconde évolution institutionnelle d'intérêt, la création d'un centre d'excellence en économie du développement et de la transition. L'auto-analyse a fait état des opportunités attendues de cet engagement appréciable du CNRS. Ce dernier permettra d'élargir les coopérations extérieures et de faciliter ainsi le travail de collaboration scientifique. Sur l'année 2010, les trois axes de recherche ont été sollicités et d'ores et déjà, des chercheurs ont été identifiés qui devraient contribuer à accroître le potentiel de l'unité à la faveur de prises en charge des déplacements et frais d'hébergement afférents aux collaborations. L'engagement du CNRS sur deux ans, à travers la finalisation d'une Convention d'Objectifs Partagés (COP) avec l'université d'Auvergne et le Conseil Régional d'Auvergne, a déjà eu cet avantage de susciter l'installation de D. Sahn à Clermont-Ferrand à compter de l'automne 2010.

Les partenariats flexibles continueront, par ailleurs, à s'intensifier par le biais des différents réseaux de recherche sur lequel le CERDI joue un rôle d'animateur. Le laboratoire est l'institution pilote d'un Groupement de Recherche (GDR) sur l'"Economie du développement et de la transition". J-L. Combes assure, depuis 2006, la responsabilité de cette structure fédérative qui a fait l'objet de renouvellement, en 2009. Le GDR a d'abord vocation à organiser périodiquement des journées scientifiques de caractère thématique. Il se donne également pour mission d'organiser, une fois tous les deux ans, un colloque de portée plus générale sur l'ensemble des sujets dont il est appelé à traiter en son domaine de spécialité. Indépendamment du GDR "Economie du développement et de la transition", le CERDI est également partie prenante du GDR sur les économies de la Méditerranée et du GDR monnaie.

Le CERDI est membre fondateur du nouveau *Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques* (FEMISE). Ce réseau regroupe plus de 50 membres, instituts de recherche en économie, qui représentent 37 partenaires du Processus de Barcelone initié en 1995. Soutenu par la Commission Européenne dans le cadre du volet régional de MEDA, le FEMISE est co-animé par l'Institut de la Méditerranée et l'*Economic Research Forum* (ERF). L'un des principaux objectifs du Forum est de financer des recherches consacrées à la mise en œuvre du partenariat Euro-Méditerranéen. Le laboratoire est également engagé dans l'animation de la recherche "nord-sud" par l'intermédiaire de la participation aux activités du réseau : "Analyse économique et développement" de l'*Agence Universitaire de la Francophonie* (AUF). Ce réseau, créé en 1992, a pour objectif de favoriser les échanges scientifiques au sein de la communauté des économistes francophones.

African Economic Research Consortium (AERC). Le CERDI est également partie prenante des activités du Consortium pour la Recherche économique en Afrique (CREA/AERC). Créé en 1998, ce réseau a pour objectif de renforcer les capacités des chercheurs africains en économie et de réaliser des travaux scientifiques de haut niveau international. Cet objectif est facilité par la mobilisation d'une large communauté de bailleurs de fonds dont la Fondation Rockefeller et la Banque Mondiale, mais également d'universitaires venant des meilleures universités, européennes et nord-américaines, dans le domaine disciplinaire de l'économie du développement. Les projets de recherche sont présentés au cours d'ateliers qui se tiennent deux fois par an à Nairobi. Le CERDI a traditionnellement participé à ces activités de recherche académique, de loin les plus importantes dans le domaine de la formation en Afrique de jeunes chercheurs, à travers plusieurs de ses membres permanents, notamment P. Guillaumont et P. Plane, en qualité de "personnes ressources" et de membres du Comité de programme, mais également M.

Audibert, engagée dans une recherche collaborative qui se déroulera sur plusieurs années avec l'université Cornell et des universités africaines.

Les membres du laboratoire sont conduits à participer aux manifestations organisées annuellement par le *Global Development Network*. Créé en 1999, le GDN s'est constitué sur l'idée que le renforcement de la capacité d'expertise locale contribuait à l'accélération de la croissance, que la compréhension des problèmes sous-jacents au développement impliquait une approche pluridisciplinaire et le recours aux différentes méthodologies proposées par les sciences sociales. Le GDN est le plus grand réseau au monde dans le domaine de l'économie du développement et de la transition. Chaque année, les doctorants s'y illustrent par la qualité de leur réflexion doctorale.

European Development Network (EUDN). Ce réseau réunit périodiquement, sous forme de séminaires internes et de manière plus ouverte, à travers un Colloque annuel organisé en collaboration avec l'Agence Française de Développement, quelques-uns des chercheurs européens les plus actifs dans le domaine de la publication internationale en relation avec l'économie du développement. EUDN compte actuellement une soixantaine de membres dont plusieurs du CERDI. En marge des activités d'échanges sur la recherche d'économistes confirmés, EUDN est également organisateur, une fois par an, de journées d'école doctorale sur la thématique du développement et de la transition. Les neuvièmes journées se sont tenues les 24 et 25 juin 2010 au CERDI.

Les coopérations interdisciplinaires de site

Au sein de l'Université d'Auvergne, le CERDI est le centre de recherche le plus structuré dans le paysage des sciences sociales, à côté des laboratoires de juristes, politistes et gestionnaires. Dans le prolongement des recommandations du Haut Comité de la recherche de l'Université d'Auvergne, l'Etablissement universitaire a souhaité que le CERDI œuvre à la dynamisation des relations avec les autres composantes, que l'unité s'ouvre aux domaines du secteur santé, pôle largement dominant de l'Etablissement en termes de potentiels humains avec notamment ses unités CNRS et INSERM. Bien que les coopérations aient été jusqu'ici peu nombreuses, l'unité est partie prenante des activités du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Au sein de ce PRES, un axe est dédié au "développement international", orienté sur le croisement des thématiques: économie, gestion, droit et sciences politiques. Dans le passé, et pour des raisons évoquées plus haut sous la rubrique de l'auto-analyse, les relations entre composantes ont été modestes pour ne pas dire inexistantes. Elles demeurent encore insuffisantes en conséquence du manque

de stabilité des équipes d'accueil, de la mobilité géographique des enseignants en droit comme en gestion. Certaines initiatives devraient cependant contribuer à faire émerger des coopérations, notamment avec les politistes, sur le thème de la gouvernance mondiale en relation étroite avec l'exécution d'un Programme Pluri-Formations (PPF).

I- 34 Les contrats de recherche

NBER African Successes

Sur appel d'offres lancé par le National Bureau of Economic Research (NBER), le CERDI a bénéficié sur la période 2009-2011 d'un financement de recherche portant sur la décentralisation au Bénin (*cf.* axe 1). Ce financement permet d'exploiter notamment une base de données originales concernant les budgets communaux depuis le processus de décentralisation conduit dans ce pays. Plusieurs documents de travail ont été réalisés ou sont en cours de finition. Ce financement de recherche sera conclu par une participation à un colloque organisé par le NBER en Afrique de l'Est en 2011 et par une publication dans un numéro spécial des documents de recherche du NBER.

ANR/AIRD Programmes sciences humaines et sociales

Sur appel d'offres lancé en 2007, le CERDI a été bénéficiaire d'un contrat de recherche de l'ANR et de l'AIRD relevant de la thématique : *les suds aujourd'hui*. Ce contrat déposé par G. Chambas, actuellement en dernière année de réalisation, traite de l'efficacité de l'aide au développement : une perspective élargie. La réflexion à laquelle ont contribué de nombreux permanents du CERDI, a été menée en collaboration avec des économistes des Universités d'Oxford et d'Amsterdam pour les centres de recherche des pays du nord et avec la participation active des universités du sud, notamment du Sénégal (Dakar, Saint Louis). Dans les prochaines années le laboratoire entend bien se positionner sur cette logique d'élargissement des ressources publiques par réponse à des appels d'offres. Les sollicitations de l'ANR sont l'une d'elles. En 2010, G. Rota Graziosi a déposé un nouveau dossier qui s'intéresserait à l'analyse de la gouvernance publique dans les pays en développement dans ses complémentarités locales et globales. Le sujet dont il est fait état dans le projet scientifique se situerait dans une certaine complémentarité par rapport aux travaux menés dans le cadre du Programme Pluri-formation.

Hewlett Fondation, AIRD, AFD : tendances démographiques en Afrique Subsaharienne :

Ce projet est appelé à combiner les expertises du démographe et de l'économiste. Il est entré dans sa phase active en 2010. Il a obtenu un financement de 287 000 euros du comité de pilotage international constitué par Hewlett, AIRD, AFD, montant réparti sur trois organismes et principalement destiné à financer des enquêtes sur deux terrains : le Sénégal et Madagascar. Cette recherche a pour objet d'étudier les transitions en matière de fécondité, de scolarisation et de travail des jeunes femmes en Afrique ; d'identifier à la fois les déterminants de ces changements et leurs conséquences. Pour mener à bien les enquêtes et leur exploitation, le CERDI sera en collaboration avec les économistes de l'université de Cornell qui ont un avantage international reconnu sur les questions de population et de pauvreté. Le projet impliquera également un renforcement des collaborations avec les Université *Cheikh Anta Diop* de Dakar et l'Institut National de la Statistique de Madagascar (INSTAT).

TABLE DES MATIERES

I- LE PROJET	2
I-1 AUTO-ANALYSE DU CERDI.....	2
Forces	2
Faiblesses	4
Risques	5
Opportunités.....	7
I-2 PROJET ET OBJECTIFS SCIENTIFIQUES.....	8
Axe 1 : Les comportements microéconomiques et le développement.....	8
A) <i>Economie de la production et des marchés agricoles.....</i>	<i>8</i>
1) Formation des prix agricoles : le rôle de l'information climatique.....	9
2) Impact des plateformes multifonctionnelles (Burkina Faso, Mali)	9
3) Assurance indicielle pour les coopératives de producteurs de café au Guatemala ...	10
B) <i>Gouvernance supranationale et infranationale</i>	<i>10</i>
C) <i>Fécondité, scolarisation et travail: déterminants et conséquences</i>	<i>12</i>
D) <i>Microéconomie des entreprises : efficacité productive et environnements de production.....</i>	<i>14</i>
Axe 2 : Macroéconomie ouverte et coopération internationale	17
A) <i>L'espace budgétaire.....</i>	<i>17</i>
1) Fiscalité locale et fiscalité nationale : concurrence ou complémentarité ?.....	17
2) L'aide évince-t-elle la fiscalité ?	18
3) Quels sont les canaux de transmission de l'aide sur la pauvreté?	18
B) <i>Les flux de capitaux privés</i>	<i>18</i>
1) Quels rôles pour les transferts migratoires dans les pays affectés par les désastres naturels ?	18
C) <i>La politique économique</i>	<i>19</i>
1) Les règles budgétaires sont-elles utiles ?	19
2) Politique de change et intégration à l'économie mondiale	20
D) <i>L'intégration commerciale</i>	<i>21</i>
1) Peut-on annoncer la «disparition de la distance» dans le commerce international ?.	21
E) <i>La croissance et les changements structurels.....</i>	<i>21</i>
1) Globalisation et intégration régionale : quelle intensité des relations entre provinces chinoises ?.....	21
2) Pourquoi les chemins de la transition ont-ils divergé ?.....	22

Axe 3 : Economie de la santé, économie de l'environnement et des ressources naturelles	24
A) <i>Economie de la santé</i>	24
1) Les implications de l'assurance maladie sur l'offre et la demande de soins	25
2) Aide affectée à la santé et aide globale	27
3) Impact des infrastructures de services : le temps libéré permet-il d'améliorer la santé des enfants ?	27
4) Arbitrage : éducation-santé dans le comportement des dépenses	28
B) <i>Economie des ressources naturelles et de l'environnement</i>	29
I-3 MISE EN ŒUVRE DU PROJET	33
I- 31 Les personnels internes à l'unité	33
I- 32 Equipements et besoins de financement	34
I- 33 Les réseaux et partenariats de recherche.....	36
I- 34 Les contrats de recherche	39



2 – Ressources humaines

2.1 - Liste nominative des professeurs des universités et maîtres de conférence (et assimilés) proposée au 1er janvier 2012 (hors recrutements escomptés)

(à classer par établissement de rattachement ou, s'il en existe, par équipe interne)

CLERMONT-FERRAND 1 ▼

Nomenclature à respecter : PREX, PR1, PR2, DIRH, DIRP, Physicien, Astro, PUPHEX, PUPH1, PUPH2, MCF, MCFP, Phys-adj, Astro-adj, MCUPHHC, MCUPH1, MCUPH2

Code établissement = **0631262E**

Nom	Prénom	H/F	Année de naissance	Corps grade (1)	Section CNU (2 chiffres)	HDR (2)	N° de l'équipe interne de rattachement, le cas échéant (3)	Etablissement d'enseignement supérieur d'affectation (4)	Code de l'établissement d'affectation (5)	Date d'arrivée dans l'unité (6)	N° des 5 productions les plus significatives dans la période évaluée (7)
ARAUJO	Claudio	H	1965	MCF	05		Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1998	ACL :1,2,85,122
BATISSE	Cécile	F	1976	MCF	05		Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2005	ACLN: 2,29,40 ; OS 2,36
BRUN	Jean-François	H	1964	MCF	05		Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1998	ACL:26,52,88,125
CALIPEL	Stéphane	H	1962	MCF	05		Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1993	ACL: 22 ; AP: 1
CHOUMERT	Johanna	F	1982	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2010	
COMBES	Jean-Louis	H	1965	PR1	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1994	ACL:9,85,86,91, 92
COMBES MOTEL	Pascale	F	1965	PR1	05	oui	Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1999	ACL:1,2,85,91,92
DULBECCO	Philippe	H	1966	PR1	05	oui	Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2004	ACL:31,32,81 ; OS: 25,37
DEQUIEDT	Vianney	H	1975	PR2	05	oui	Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2008	ACL:29,30,93
EXBRAYAT	Nelly	F	1981	MCF	05		Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2009	ACL:95,96,134
GOUJON	Michael	H	1972	MCF	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2008	ACL:11,12,58,59
GRIGORIOU	Christopher	H	1976	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2007	ACL:61 ; ACLN : 19,20
GUERINEAU	Samuel	H	1974	MCF	05		Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2003	ACL:33 ; ACLN :6,7 ; OS: 9
GUILLAUMONT	Patrick	H	1939	PREX	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1976	ACL:34,35,99, 100,101
GUILLAUMONT JEANNENEY	Sylviane	F	1938	PREX	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1976	ACL:33,35,53,62, 137
LAPORTE	Bertrand	H	1966	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1999	ACL:19
MATHONNAT	Jacky	H	1951	PR1	05	oui	Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1982	ACL:20,24,25,56, 70
MINEA	Alexandru	H	1980	PR2	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2008	ACL:72,73,104, 105,146
RENARD	Mary-Françoise	F	1952	PR1	05	oui	Axe 2	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/1995	ACL:44
ROTA-GRAZIOSI	Grégoire	H	1972	PR2	05	oui	Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2003	ACL:45,112,150, 151
SAHN	David	H	1953	PR1	05		Axe 1	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2010	
TICHIT	Ariane	F	1972	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2007	ACL:116
VIALLEFONT	Anne	F	1969	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 1	0631262E	09/2010	
CHARASSE POUELE	Cécile	F	1971	MCF	05		Axe 3	CLERMONT-FERRAND 2	0631525R	09/2000	ACL:7
Total	24					dont HDR	11				

Récapitulatif EC	Nombre d'EC	dont HDR
Etablissement de rattachement déposant : Université Clermont-Ferrand 1	24	11
Autres établissements		
Total EC	24	11

(1) **PREX, PR1, PR2, DIRH, DIRP, Physicien, Astro, PUPHEX, PUPH1, PUPH2, MCF, MCFP, Phys-adj, Astro-adj, MCUPHHC, MCUPH1, MCUPH2.**

(2) Inscrire "oui" dans les cases correspondant aux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, y compris les PR.

(3) Cf. tableau 1.

(4) Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche figurant sur l'arrêté d'affectation de l'enseignant-chercheur.

(5) Sélectionnez l'établissement dans la liste ci-dessus pour afficher le code ou reportez-vous aux nomenclatures en annexe.

(6) Mois et année.

(7) Inscrire les numéros permettant d'identifier les productions dans la liste figurant dans la Partie I : Bilan scientifique.

Professeurs des universités et assimilés	PREX	Professeur des universités, du Collège de France, du MNHN, de l'INALCO, du CNAM, de l'ECAM
	PR1	
	PR2	
	DIRH	Directeur de recherche EHESS
	DIRP	Directeur de recherche EPHE, EFE, Ec. Nat. Chartes
	Physicien	Physicien
	Astro	Astronome
	PUPHEX	
	PUPH1	Professeurs des universités-Praticiens hospitaliers
	PUPH2	
Maîtres de conférences et assimilés	MCFHC	Maître de conférences des universités, de l'EHESS, du MNHN
	MCF	
	MCFP	Maître de conférences EPHE, EFE, Ec. Nat. Chartes
	Phys-adj	Physicien adjoint
	Astro-adj	Astronome adjoint
	MCUPHHC	
	MCUPH1	Maître de conférences des universités-Praticiens hospitaliers
MCUPH2		